

défendre la Religion Protestante. Mais ce qui le surprendrait davantage, ce serait de voir qu'on lui fasse dire des choses auxquelles, assurément, il n'a jamais pensé, et qui contredisent directement ce qu'il a écrit. St. Paul, dites-vous, a défendu d'invoquer les Saints. Prenez le 15e. Chap. de St. Paul, Rom. v. 30. " Je vous conjure, mes frères, par J. C. notre Seigneur et par la charité du St. Esprit, de m'aider au-près de Dieu dans vos prières." St. Paul pensait-il déroger en cela à la médiation de J. C.? pensait-il que les SS. dans le ciel avoient moins de pouvoir que les justes sur la terre ? Vous ajoutez, St. Paul a défendu de chanter la Messe en Latin 1. Cor. c. 14. v. 2. Quel ridicule ! Voici le texte dont vous vous servez pour le prouver. " Celui qui parle une langue que *personne n'entend, parle à Dieu et non pas aux hommes.*" Que s'ensuit-il. Donc on parle à Dieu quand on dit la messe. Mais qui ignore d'ailleurs que la Liturgie Latine est en François et en Anglais entre les mains de tout le monde ? . . . Vous voulez savoir ce qu'on entend par Sacrifice non sanglant. Le voici, tel que vous avez dû l'apprendre dans votre enfance. " J. C. a offert sur la Croix le Sacrifice sanglant de son corps et de son sang. Mais déjà il avoit prélu-dé à ce Sacrifice dans la Cène, " *Ceci est mon corps, qui est ou qui sera livré pour vous ; ajoutant faites ceci en mémoire de moi.* Il y avoit donc dans la Cène une immolation de son corps et de son sang, comme sur la croix. Mais comme J. C. n'a pu verser son sang qu'une fois, il s'ensuit que ce Sacrifice en mémoire de J. C. ne peut être que non sanglant : comprenez-vous ? Vous êtes surpris peut-être qu'il y ait un Sacrifice et un Autel dans la Religion Catholique. Ecoutez l'Apôtre St. Paul aux Hébr. c. 5. v. 1. 3. qui dit " qu'un Prêtre est établi pour offrir des dons et des Sacrifices." Le même encore, c. 13. v. 10. " Nous avons un Autel dont ceux qui ont un Culte Judaïque n'ont pas pouvoir de se nourrir. " Où trouverez-vous ailleurs que dans la Religion Catholique, ailleurs que dans le Sacrifice de la messe, un Autel, une Victime, dont on puisse se nourrir ? La Religion Catholique Romaine est donc la seule où l'on sert J. C. comme il l'a commandé. Quelque claire que vous paraisse la Bible, avouez donc que vous ne la comprenez pas. Vous dites que St. Paul a commandé la coupe. Le texte que vous citez à ce sujet est faux, et n'existe pas dans la Bible. Vous prenez vos rêveries, je crois, pour mots d'Évangile. Oh ! pour le coup, on ne s'y trompera pas, tout inspiré que vous soyez ; mais serait-ce, par hasard, pour retrouver la coupe que vous

vous se  
divin  
" gera  
et aill

C  
disant  
trop c  
pose,  
Je con  
tromp  
soluti  
Ici, vo  
n'a plu  
Suppo  
Religi  
lique,  
seuler  
sur le  
vous  
déshe  
" d'a  
de de  
céliba  
seille  
l'Apô  
" son  
" mo

par  
et ce  
resp  
pier  
cult  
mèn  
que  
Sain  
Die  
t-il  
dev  
que  
Sai